

5 ans de prison pour la résistante Marine, les ors de la République pour les corrompus ???

écrit par Christine Tasin | 14 novembre 2024



Jamais le vieil adage « il n'y a plus de justice » n'a été aussi vrai en France.

Procès des assistants parlementaires du FN : cinq ans de prison, dont deux ferme avec des peines d'inéligibilité requis contre Marine Le Pen ainsi que contre d'autres élus frontistes ! Et avec application immédiate. On rêve ! Non, on cauchemarde. Pendant ce temps la Macronie se vautre dans la stupre et nos milliards à coups de manipulations, mensonges... Sans parler des scandales liés à nombre d'élus/ou responsables macroniens ou LFI, drogue, agression, pédocriminalité ; sans parler des aveux d'un Thierry Breton qui tape sur Der Leyen à présent après avoir mangé avec délectation la soupe anti-France pendant qu'il était commissaire... Et qui se garde bien de dénoncer le système corrompu de l'UE. On cauchemarde. Et on n'a pas envie de rire, malgré les énormités.

Tant la caste au pouvoir a peur de voir un parti patriote, un parti qui défend le peuple arriver au pouvoir... Elle est obligée d'utiliser ses juges rouges, comme l'ont toujours fait les dictateurs, ceux qui envoient régulièrement **Tommy Robinson** en prison, ceux qui ont aussi poursuivi un **Geert Wilders** ou un **Salvini**, qui inventent chausse-trappe sur chausse-trappe pour **Orban**, qui poursuivent **Trump**... **Marine** se retrouve aux côtés des plus grands, aux côtés des Résistants à l'islamisation, ce qui est un comble pour celle qui dit sans se troubler que l'islam serait compatible avec la République. Mais la haine des juges rouges contre tout patriotisme ne s'arrête pas à l'islam. Marine est patriote, vraiment, nul ne peut le mettre en doute. Alors c'est le lynchage..

L'accusation a demandé que cette peine s'applique dès la condamnation, y compris si la triple candidate à la présidentielle fait appel !!!

Une amende de 300 000 euros a également été requise à son

encontre. Des peines d'inéligibilité ont été requises contre les 24 prévenus.

- Louis Aliot: 18 mois de prison dont 6 mois ferme, 30.000 euros et trois ans d'inéligibilité avec exécution provisoire.
- Marine Le Pen : 5 ans de prison dont trois ans avec sursis, peine qui reste aménageable. 300.000 euros d'amende. 5 ans d'inéligibilité avec exécution provisoire.
- Bruno Gollnisch : 3 ans de prison dont 2 ans avec sursis, 200.000 euros d'amende. 5 ans d'inéligibilité avec exécution provisoire.
- Nicolas Bay : 18 mois dont 12 avec sursis, 30.000 euros d'amende, 3 ans d'inéligibilité avec exécution provisoire.
- Fernand Le Rachinel : 2 ans de prison dont 1 an avec sursis. 100.000 euros d'amende. 5 ans d'inéligibilité avec exécution provisoire.
- Marie Christine Arnautu : 18 mois de prison dont un an avec sursis. 50.000 euros d'amende. 3 ans d'inéligibilité avec exécution provisoire.
- Mylène Troszyncky : 18 mois de prison dont un an avec sursis. 30.000 euros d'amende. 3 ans d'inéligibilité avec exécution provisoire.
- Julien Odoul : 10 mois avec sursis. 20.000 euros d'amende. 1 an d'inéligibilité avec exécution provisoire.
- Dominique Bilde: 18 mois de prison dont un an avec sursis, 30 000 euros d'amende, 3 ans d'inéligibilité avec exécution provisoire
- Contre le parti, une amende de 4,3 millions d'euros est réclamée dont 2 millions avec sursis.

Elle encourt jusqu'à dix ans d'emprisonnement

*La présidente des députés du Rassemblement national encourt jusqu'à **dix ans de prison**, une amende d'un million d'euros, mais surtout pour celle qui ne cache pas ses ambitions pour la présidentielle de 2027 **une peine d'inéligibilité de dix ans**.*

Une amende de 4,3 millions d'euros dont 2 millions avec sursis a par ailleurs été requise contre le parti.

L'énormité des peines demandées par les procureurs pourrait nous faire rire si on ne savait pas à quel point l'idéologie gauchiste est présente dans la magistrature de 2024. Et on paye depuis 15 ans pour savoir que les juges du mur des cons sont nombreux, à peu près un juge sur trois...



L'idéologie du Mur des Cons est tellement présente que l'un des 2 procureurs a avoué avoir requis contre Marine parce que sinon, **ça lui ferait trop mal** !!! Bref, Madame requiert pour éviter de souffrir, joli, non ? Un cas de recours à soumettre aux avocats du RN ????



Quel aveu scandaleux ! Lors du procès sur l'affaire des assistants parlementaires du RN, la Procureure vient de déclarer : "je n'ai aucun élément mais je ne vous demande pas la relaxe, car ça me fait trop mal" concernant le contrat d'un des assistants. Où est la neutralité ?

Quid de l'avenir politique de Marine ? Pas d'affolement. Il s'agit aujourd'hui des seules réquisitions des procureurs. A présent les plaidoiries des avocats de la défense vont avoir lieu, rien ne dit que les juges suivront les procureurs, surtout au vu de l'énormité des peines demandées. Mais le but est bien de marquer le bon peuple de France pour que, même si Marine et les siens étaient reconnus innocents, l'image du RN demeure associée à l'idée de délinquance, de corruption... **Manipulation parfaitement odieuse. Criminelle.** Même si elle ne nous étonne pas ça fait des lustres que toute l'UE (et les Etats-Unis, il n'y a pas de hasard) est régie par les juges, ce sont eux qui font la loi, qui font et défont les responsables. Voir l'article de Sylvia Bourdon sur la terrifiante manoeuvre en cours aux Etats-Unis pour empêcher Trump de faire la politique pour laquelle il a été élu.

<https://resistancerepublicaine.com/2024/11/14/dangers-majeurs-pesant-sur-donald-trump-et-sa-dream-team-et-donc-sur-nous/>

La candidature de Marine en 2027 barrée si les juges suivaient les réquisitions des procureurs (ce qui n'est pas encore fait, je le répète) ? Pour la présidentielle de 2027 oui, mais elle pourrait jouer le « ticket » qu'elle a évoqué il y a peu, un partage des tâches avec Jordan Bardella, lui candidat à la présidentielle et elle se réservant pour Matignon ?

« Le parquet n'est pas dans la justice, il est dans l'acharnement et la vengeance à l'égard de Marine Le Pen. Ses réquisitions scandaleuses visent à priver des millions de Français de leur vote en 2027. C'est une atteinte à la démocratie », a déclaré Jordan Bardella [sur X](#).

« Même en France, ils tentent par tous les moyens d'arrêter la volonté populaire et le vent démocratique du changement », a renchéri également sur X, le vice-premier ministre italien Matteo Salvini, allié de M^{me} Le Pen en Europe.

Faites vos jeux, rien ne va plus... Positivons, dans tout l'Occident les peuples ouvrent les yeux... C'est une course de vitesse qui est lancée. Les mondialistes sentent que le vent tourne, ils tapent de plus en plus fort (ils mettent en prison ceux qui manifestent contre les décapitations, les viols, les coups de poignards, on l'a vu récemment en Angleterre... et en France). Mais peut-on arrêter les eaux qui font s'écrouler un barrage ?